

LES VENDREDIS DE L'ACTU PAIE

Objectif

- **S'approprier** les nouvelles réformes sociales et leurs implications en Paie
- **S'assurer** de la maîtrise des calculs
- **Savoir contrôler** les paramétrages

Programme

Loi de Finance pour 2018

- Impact sur le taux de cotisation
- Taxe sur les salaires
- Remplacement du CITS et CICE
- Renforcement de l'allègement Fillon

Autres mises à jour

- PLSS pour 2018
- Révision des paramètres de l'allègement Fillon
- Barème des saisies sur rémunération
- SMIC et minimum garanti
- Les titres restaurants
- La GMP
- Le chèque santé

Récapitulatif des assiettes et taux

Réforme de l'Assurance chômage

Réforme de la formation

Réforme de l'apprentissage

Réforme de la Pénibilité

- Retraite anticipée et maladie professionnelle
- Autres modifications prévues

Nouvelles règles de calcul du PLSS en 2018

- Rappel de la réforme
- Question/Réponses
- Tolérance

Lois, Décrets, Projets impactant la paie

- Dons de jours de repos
- Abondement CPF et licenciement
- Fin de contrats d'avenir et CUI
- Licenciement et possibilité pour l'employeur d'apporter des précisions après la notification
- Calcul du quota stagiaire en entreprise
- Multi-employeur et retraite anticipée
- Rupture conventionnelle collective
- Salarié protégé et rupture de contrat
- Plan de mobilité
- Heures supplémentaires et cotisations

Actualités jurisprudentielles

Venir muni de sa calculatrice,

Les Formations du Dirigeant

Vendredi 16
mars 2018

Intervenant

Carole SCHWARTSMAN,
consultante experte,
cabinet Formations Paie,
Aix

Public

Gestionnaire Paie
Responsable Paie
Technicien Paie

Pré-requis

Pratique régulière de la
paie

Evaluation

L'évaluation sera faite
au moyen d'exercices

Durée

1/2 journée

Tarif

Adhérent cycle : 1460€ HT
Non adhérent : 1740€ HT

Lieu

PLACE DES ENTREPRISES
16 PLACE DU GENERAL
DE GAULLE
13001 MARSEILLE

Formation imputable sur le
budget formation



Optio, organisme de formation
enregistré sous le n° 93 13 10279 1